

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie
REGION DU NORD
CONSEIL REGIONAL DU NORD
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
BP: 1623 GAROUA
TEL: 699 108 467/654 138 636



REPUBLIC OF CAMEROON
PeAAO-Work-Fatherland
NORTH REGION
NORTH REGIONAL COUNCIL
SECRETARIAT GENERAL
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
SUB DEPARTMENT OF BUDGET AND CONTRACTS
CONTRACTS SERVICE
PO BOX : 1623 GAROUA
PHONE : 699 108 467/654 138 636

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 25/AAO /RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2026 DU 21 SEPT 2026 POUR L'ACQUISITION D'UN ESAOTE MYLAB™ A50 ULTRASOUND SYSTEM-04 SONDES (CONVEX, LINEAIR, ENDOCAVITAIRE CARDIAC) –B&W PRINTER SONY UPD 898 OU EQUIVALENT, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN AUTOMATE NFS 31 PARAMETRES PLUS CRP/SAA DE MARQUE HEMAX 53 F1 ET ACHAT D'EXTRACTEURS D'OXYGENE 10L/MIN POUR L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA EN 03 LOTS.

1. Objet de l'Avis de Consultation

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et-l'amélioration du plateau technique, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL**, lance une **consultation** pour **l'acquisition d'un esaote mylab™ a50 ultrasound system-04 sondes (convex, lineair, endocavitaire cardiac) –b&w printer sony upd 898 ou equivalent, fourniture et installation d'un automate nfs 31 parametres plus crp/saa de marque hemax 53 f1 et achat d'extracteurs d'oxygene 10l/min pour l'Hôpital Régional de Garoua.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : acquisition des équipements médicaux tels décrits dans le devis quantitatif et estimatif, transport, manutention (locale), mise en service et réception par le Maître d'Ouvrage.

3. Tranches/Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots tels que définis en objet.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	DESIGNATION DES PROJETS	COUT PRESIONNEL EN FCFA
1	Acquisition D'un ESAOTE Mylab™ A50 Ultrasound System-04 SONDES (CONVEX, LINEAIR, ENDOCAVITAIRE CARDIAC) –B&W PRINTER SONY UPD 898 OU équivalent pour l'hôpital régional de Garoua	20 000 000
2	Fourniture et Installation d'un automate NFS 31 Paramètres plus CRP/SAA de marque HEMAX 53 F1 pour l'hôpital régional de Garoua	7 000 000
3	Achat d'extracteurs d'oxygène 10L/MIN pour l'hôpital régional de Garoua	5 000 000

5. Délai prévisionnel de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent avis de consultation est de : **deux (02) Mois par lot.**

6. Participation et origine

La participation au présent avis de consultation est restreinte aux entreprises présélectionnées de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

7. Financement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont financées par le BIP, de l'exercice 20256 sur la ligne d'imputation budgétaire : **60 40 412 1 33000007 0731464210 correspondants aux imputations budgétaires de la Région-CTD du Nord (P1.01.01.04- P1.01.01.05- P1.01.01.06.)**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission **timbré, acquitté**

et accompagné du récépissé de consignation par la CDEC et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à : **200 000 Francs CFA pour le lot 1 , 70 000 francs CFA pour le lot 2 et 50 000 pour le lot 3** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Conseil Régional du Nord, sis à l'Annexe du Conseil au 1^{er} étage de la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, Tel. +237 699 108 467/654 138 636, dès Publication du présent Avis de Consultation.

Il peut également être consulté en ligne sur la **plateforme COLEPS** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La version physique du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES peut être obtenue à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics du Conseil Régional Du Nord dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, payable à la Recette Régionale du Nord

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°25/AAO /RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2026 DU 21 SEPT 2026 POUR L'ACQUISITION D'UN ESAOTE MYLAB™ A50 ULTRASOUND SYSTEM-04 SONDES (CONVEX, LINEAIR, ENDOCAVITAIRE CARDIAC) –B&W PRINTER SONY UPD 898 OU EQUIVALENT, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN AUTOMATE NFS 31 PARAMETRES PLUS CRP/SAA DE MARQUE HEMAX 53 F1 ET ACHAT D'EXTRACTEURS D'OXYGENE 10L/MIN POUR L'HOPITAL REGIONAL DE GAROUA EN 03 LOTS.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO-LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 12 OCT 2026 à **10 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES sera déclarée irrece-

vable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Tout candidat devra présenter la copie de la quittance d'achat du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES dont l'original est dans l'Offre

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non-production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps aura lieu le 11:2 OCT 2026 à 11 h 00 heures par la Commission ad hoc créée par le Président Du Conseil Régional, situé au service des marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la délégation régionale de l'éducation de base du Nord à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

[L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES].

14.1 Formulation des rabais par les soumissionnaires (tous les DAO et DC).

- Pour être admis, les rabais doivent être mentionnés en lettres et en chiffres, dès l'ouverture des plis.

- Le rabais manuscrit (ou présenté avec une saisie différente du reste de l'offre du soumissionnaire) ne sera pas accepté.

La preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au procès-verbal d'ouverture des plis et au rapport de la SCA

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. De la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
4. Du non-respect d'au moins 11 critères essentiels sur 14 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques (11 OUI) sur 14 renvoyant au nombre total de critères essentiels ; soit 70%
5. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
6. de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années
7. de l'absence de la charte d'intégrité
8. de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental
9. Non-respect du format de fichiers des offres (en cas de soumission en ligne).

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. La présentation de l'offre (01 oui/non) ;
2. Les références du soumissionnaire (01 oui/non)
3. Service après-vente (01 oui/non)
4. Méthodologie et planning (Calendrier de livraison) (02 oui/non)
5. Capacité financière (le chiffre d'affaires,) (01 oui/non)
6. Les preuves d'acceptations des conditions du marché (02 oui/non) ;
7. Personnel (06 oui/non)

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots

Un candidat peut soumissionner pour plusieurs lots et peut être attributaire de tous les lots.

[Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant pour plus de lots, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage

Délégué lui attribuera les lots selon les conditions prévues dans le RPAO]

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

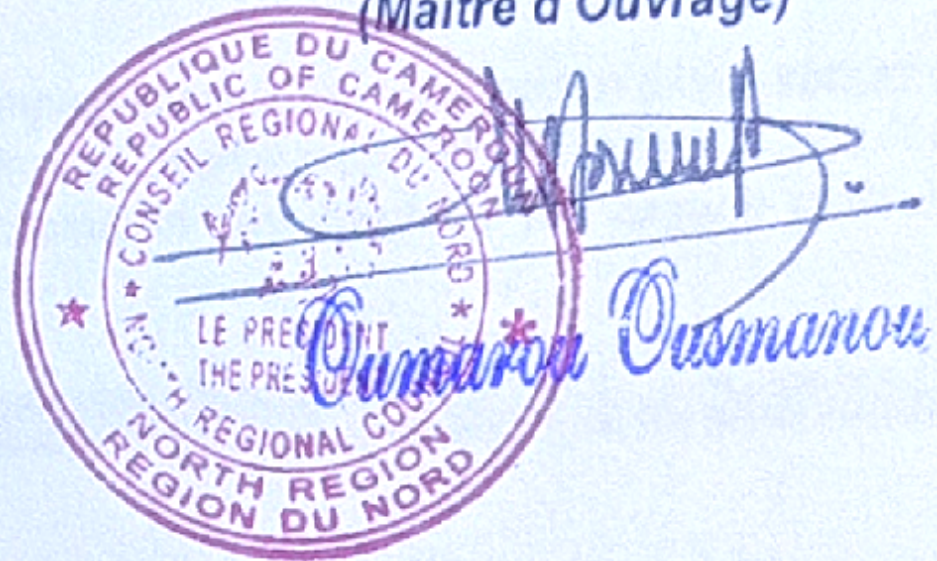
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics du Conseil Régional du Nord, téléphone : (237) 699 108 467 / 654 138 636 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO/MOD au numéro (237) 699 108 467 / 654 138 636.

Garoua, le 211 SEPT 2026

Le Président du Conseil Régional du Nord
(Maître d'Ouvrage)



Ampliations :

- ✓ DR MINMAP/NO/P.Info
- ✓ DR MINDEVEL/NO/P.Info
- ✓ ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- ✓ Président CIPM (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono